



École du Lac-des-Fées, année scolaire 2025-2026

RÉSUMÉ DES NORMES ET DES MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Groupe 071

Voici comment votre enfant sera évalué cette année.

Moyens d'évaluation

Les compétences et les connaissances seront évaluées par les enseignants tout au long de l'année à l'aide des moyens suivants : situations d'apprentissage et d'évaluation, travaux ou toutes autres tâches pédagogiques.

L'enseignant s'assurera d'avoir suffisamment de traces pertinentes, jugées les plus significatives, pour en faire l'analyse et porter son jugement professionnel.

Commentaires

Pour chacune des matières, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, selon le jugement de l'enseignant, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous : annotations dans l'agenda scolaire, travaux envoyés à la maison, présentation du portfolio, communication mensuelle si l'enfant a un plan d'intervention, etc.

Matières évaluées

Les matières suivantes seront évaluées à toutes les étapes : français, mathématique, science et histoire/géographie. **Toutes les autres matières au programme de votre enfant seront évaluées selon la séquence indiquée à l'intérieur de ce feuillet.**

Compétences autres

Au cours des six années du primaire, les compétences autres devront être appréciées pour vous informer des attitudes et habiletés, et ce, à l'étape jugée la plus appropriée par l'enseignant titulaire de votre enfant.

Élève en modification des attentes de programme

Il est à noter que les informations contenues sur ce document ne s'appliquent pas aux élèves qui font des apprentissages modifiés à leurs programmes et qui sont consignées à leur plan d'intervention. Pour toute autre information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.

ÉVALUATIONS

Épreuves suggérées par le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO)

Pour les élèves de la 1^{re}, 3^e et 5^e année : Les épreuves **suggérées** par le CSSPO en français et en mathématique seront **facultatives, au choix des écoles** et l'administration de ces dernières s'effectuera à la fin de l'année scolaire. Les résultats seront comptabilisés à l'intérieur de la 3^e étape au même titre que les travaux ciblés. Les résultats alloués aux épreuves compteront dans le 60 % de la 3^e étape, selon le pourcentage déterminé par l'école.

Épreuves obligatoires par le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO)

Pour les élèves de la 2^e année : Seule l'épreuve de français lecture **sera obligatoire** et administrée à la fin de l'année scolaire. Le résultat alloué à cette épreuve sera comptabilisé dans le 60 % de la 3^e étape, selon le pourcentage déterminé par l'école.

Pour les élèves de la 4^e année : Les épreuves en français et en mathématique seront **obligatoires pour tous les élèves. Elles sont imposées par le MEQ et le CSSPO** et l'administration de ces dernières s'effectuera à la fin de l'année scolaire.

Épreuves obligatoires du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)

Pour les élèves de la 6^e année : Les épreuves obligatoires du ministère (MEQ) en français lecture et écriture seront administrées à la fin mai et en juin. Celles-ci compteront pour 20 % du résultat final de l'année.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Première communication

La première communication est un moyen de favoriser la collaboration entre l'école et la maison. Elle comporte des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant. Elle sera déposée sur Mozaïk portail parents au plus tard le 15 octobre 2025.

Premier bulletin (20 % de l'année)

Ce bulletin couvre la période du 2 septembre au 14 novembre 2025. Il sera déposé sur Mozaïk portail parents **le 19 novembre 2025. La visite des parents est prévue le 20 novembre 2025.**

Deuxième bulletin (20 % de l'année)

Ce bulletin couvre la période du 17 novembre au 20 février 2026. Il sera déposé sur Mozaïk portail parents **le 11 mars 2026**. Une rencontre ou un appel téléphonique est prévu en mars pour les parents dont les enfants éprouvent des difficultés au niveau de l'apprentissage ou du comportement.

Troisième bulletin (60 % de l'année)

Ce bulletin couvre la période s'échelonnant du 23 février au 23 juin 2026. Il sera déposé sur Mozaïk portail parents le 30 juin 2026 ou au plus tard le 10 juillet 2026.

Disciplines du groupe 071 (2 ^e année)			1 ^{re} étape (20 %)	2 ^e étape (20 %)	3 ^e étape (60 %)	Les moyens suivants pourraient être utilisés pour évaluer votre enfant
Français, langue d'enseignement	Lire	40 %	✓	✓	✓	Évaluations variées. Par exemple : ✓ Observations planifiées ✓ Analyses de production ✓ Discussions, entrevues de lecture, causeries, exposés oraux ✓ SAÉ, SÉ, SA ✓ Projets variés ✓ Compréhensions de lecture ✓ Situations d'écriture, dictées ✓ Manipulations ✓ Situations problèmes complexes ✓ Situations d'application ✓ Tout autre forme d'évaluation jugée pertinente
	Écrire	40 %	✓	✓	✓	
	Communiquer oralement	20 %	✓	✓	✓	
Mathématique	Résoudre une situation problème	30 %	NÉ	✓	✓	
	Utiliser un raisonnement mathématique	70 %	✓	✓	✓	
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais	45 %	NÉ	✓	✓	
	Comprendre des textes lus et entendus	35 %	✓	NÉ	✓	
Science et technologie		100 %	✓	✓	✓	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		100 %	✓	✓	✓	
Éducation physique et à la santé		100 %	✓	NÉ	✓	
Culture et citoyenneté québécoise		100 %	NÉ	✓	✓	
Arts	Plastiques	100 %	✓	NÉ	✓	
	Danse	100 %				
	Dramatique	100 %	✓	NÉ	✓	
	Musique	100 %				
Compétences autres :	Exercer son jugement critique					
	Organiser son travail				✓	
	Savoir communiquer					
	Travailler en équipe					